



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE

Comité du Personnel
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 06 octobre 2009
MG/ak D(2009)

NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CLP-BRUXELLES

**Objet: Ordre du jour de la réunion constitutive extraordinaire du CLP
du mardi 13 octobre 2009 de 9h30 à 12h00, salle J79-Loi 80 02/CLP-
CCP**

Conformément à l'article 20 alinéa 2, il est rappelé que les élus se doivent de participer aux travaux et que leur indisponibilité éventuelle doit être dûment justifiée auprès du secrétariat au plus tard la veille de la plénière.

- 9h30 1. Désignation des membres du CLP au sein du CCP
10h00 2. Désignation des futurs membres aux comités paritaires
10h30 3. Demande d'une vice-présidence additionnelle au CLP

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 9h45, une seconde séance aura lieu à 9h45 avec un quorum à la majorité simple, le présent ordre du jour valant mutatis-mutandis également pour cette seconde séance.

Maria GLOWACZ-DE CHEVILLY
Secrétaire du CLP